



Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : 5,8 millions d'habitants en 2012

L'espace regroupant l'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes compte 5,8 millions d'habitants et s'étend sur 84 000 km². Un habitant sur cinq vit dans la grande aire urbaine de Bordeaux. La croissance de la population est plus dynamique qu'au niveau national. L'attractivité est le principal moteur de l'expansion démographique, le solde naturel dépassant à peine l'équilibre. Elle est forte vis-à-vis de l'Île-de-France et des espaces situés au nord. Le territoire attire en particulier de jeunes couples avec enfants et des jeunes retraités. La croissance démographique est forte sur le littoral et dans les couronnes périurbaines, alors que la population diminue dans les villes-centres, à l'exception notable de Bordeaux. Avec plus d'un habitant sur quatre âgé d'au moins 60 ans, le territoire figure parmi les plus âgés des futurs espaces. À l'horizon 2040, il gagnerait un million d'habitants.

Alexandre Giraud, Cédric Lacour, Claude Mallemanche et Geneviève Simonneau
(Insee Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes)

Au 1^{er} janvier 2012, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes appelés à composer la nouvelle région ALPC, abritent 5,8 millions d'habitants. L'ALPC est le 4^e espace le plus peuplé, derrière l'Île-de-France, Auvergne - Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Elle devance Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées et Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine. Avec une superficie de 84 000 km², elle est la plus grande nouvelle région française, légèrement plus vaste que la Guyane. Elle est aussi équivalente à un pays comme l'Autriche mais compte 2,6 millions d'habitants de moins que cette dernière. Elle représente 1/7^e du territoire français. Avec 69 habitants au km², l'ALPC se place

La France métropolitaine compterait 13 régions au 1^{er} janvier 2016

Au 1^{er} janvier 2016, la France métropolitaine passerait de 22 à 13 régions. Le 17 décembre 2014, dans le cadre de la réforme territoriale, le Parlement a adopté le découpage de la France administrative. Dans le découpage adopté, six régions ne changeraient pas de contours, cinq seraient issues de la fusion de deux régions actuelles et deux de la fusion de trois régions actuelles. Ce nouveau découpage entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2016, après les élections régionales prévues en décembre 2015.

1 Le découpage voté le 17 décembre 2014

Les treize nouvelles régions en France métropolitaine



en avant-dernière position pour la densité de la population devant la Corse et bien en deçà de la densité moyenne en France métropolitaine (116 habitants au km²).

Un habitant d'ALPC sur cinq vit dans l'aire urbaine de Bordeaux

L'espace ALPC compte 25 grandes aires urbaines (*définitions*). Celle de Bordeaux, avec 1 140 000 habitants, regroupe le cinquième de la population du nouvel ensemble régional. Parmi les plus importantes, viennent ensuite Bayonne et Limoges (283 000 habitants), Poitiers (254 000), Pau (241 000) et La Rochelle (206 000) (*figure 2*).

Avec un peu plus de 4 millions d'habitants vivant dans une grande aire urbaine, soit sept sur dix, le degré d'urbanisation d'ALPC est inférieur à celui de la France de province (France métropolitaine hors Île-de-France), soit huit sur dix. Le caractère rural de la nouvelle région est manifeste. En effet, comparativement, la population d'ALPC vit davantage dans les petites aires urbaines et dans l'espace hors influence urbaine.

Un gain de 36 000 habitants par an, principalement dû aux migrations

Entre 2007 et 2012, la population augmente en moyenne de 36 000 habitants par an, soit 0,6 % de plus chaque année, contre 0,5 % au niveau national. L'ALPC figure au 6^e rang des nouvelles régions les plus dynamiques en matière d'évolution de population, derrière la Corse (1,1 %), Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (0,9 %), Pays de la Loire (0,8 %), Auvergne - Rhône-Alpes (0,8 %) et Bretagne (0,7 %).

La croissance démographique s'est légèrement accélérée sur la période récente par rapport à ces 30 dernières années. L'ALPC devance dorénavant l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) pour son dynamisme démographique. Entre 1982 et 2012, la population progresse de 900 000 habitants, soit 0,5 % par an, comme au niveau national.

Entre 2007 et 2012, l'ALPC gagne 33 000 habitants par an, sous l'effet des migrations, les entrants sur le territoire étant plus nombreux que les sortants. Avec une croissance de 0,6 % par an due au

solde migratoire, elle est le 3^e espace le plus attractif derrière la Corse (1,1 %) et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (0,7 %). Sur cette période, le solde naturel dépasse à peine l'équilibre et ne contribue que faiblement à cette croissance. L'excédent des naissances sur les décès est de l'ordre de + 2 700 par an. L'ALPC figure parmi les espaces ayant la plus faible contribution d'excédent naturel, derrière la Corse.

Une croissance démographique portée par le littoral

Dix départements sur les douze qui constituent la nouvelle région affichent une évolution démographique positive. Seules la Creuse et la Corrèze, en baisse, font exception. Les Landes, la Gironde, la Charente-Maritime et, dans une moindre mesure, les Pyrénées-Atlantiques bénéficient des hausses les plus élevées. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'attraction démographique du Grand Ouest liée à l'haliéutropisme (attirance pour le littoral) des populations. Les Landes et la Charente-Maritime profitent le plus de ce phénomène. Leur population augmente respectivement chaque année de 1,3 % et 0,9 % du seul fait des migrations.

Si le solde migratoire s'avère positif pour les douze départements, sept d'entre eux pâtissent d'un solde naturel déficitaire. C'est en Creuse, en Corrèze et en Dordogne que l'écart des décès sur les naissances est le plus prononcé. À l'inverse, la Gironde bénéficie de l'excédent naturel le plus favorable (+ 0,3 %).

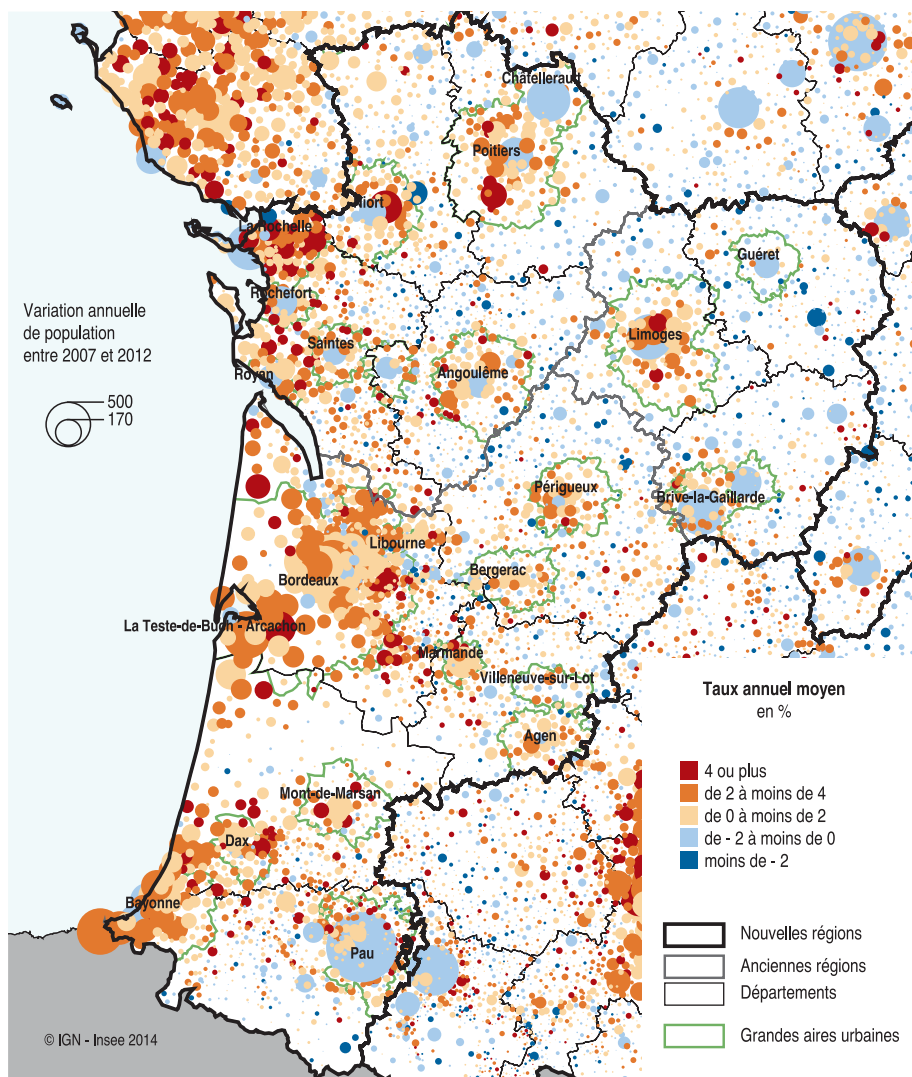
La croissance démographique du nouvel espace est tirée par l'Aquitaine, qui affiche un rythme annuel moyen de + 0,8 % sur la période 2007-2012. Elle combine l'évolution naturelle et migratoire la plus favorable des trois régions actuelles. La dynamique de Poitou-Charentes se situe en deçà avec un rythme d'évolution annuel de + 0,5 %. Elle est portée quasi exclusivement par les migrations, le solde naturel dépassant à peine l'équilibre. L'évolution de la population du Limousin (+ 0,04 % en rythme annuel) est limitée par son déficit naturel (- 0,25 %) qui n'est que faiblement compensé par les migrations (+ 0,29 %).

Forte attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France et des régions situées au nord

L'ALPC se situe dans le trio de tête des espaces les plus attractifs. Au jeu des entrées et sorties avec les autres territoires métropolitains, elle gagne près de 27 000 habitants chaque année entre 2003 et 2008. Les échanges les plus importants s'effectuent avec l'Île-de-France, puis Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées. Les

2 Forte croissance démographique sur le littoral et autour de Bordeaux

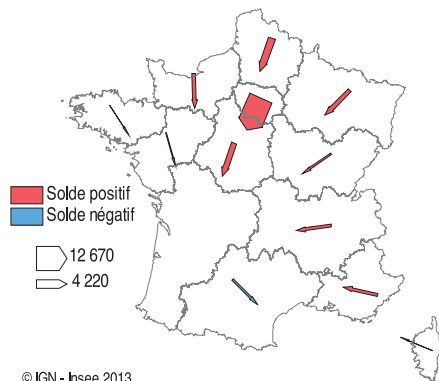
Évolution de la population entre 2007 et 2012 dans la nouvelle région ALPC



Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 exploitations principales

3 La nouvelle région gagne des habitants au jeu des migrations avec l'Île-de-France

Solde annuel des migrations résidentielles 2003-2008 entre les nouvelles régions



© IGN - Insee 2013
Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation principale

solde migratoire sont excédentaires avec l'ensemble des nouvelles régions, excepté Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (figure 3).

Les excédents les plus importants sont enregistrés dans la moitié Nord (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Centre, Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine). Chaque année, les échanges avec l'Île-de-France se soldent par un gain de près de 13 000 habitants, 3 700 avec Nord-Pas-de-Calais - Picardie, 2 900 avec le Centre et 2 400 avec Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine. Ils sont faiblement excédentaires avec les autres : de l'ordre de 1 500 par an avec Paca et Auvergne - Rhône-Alpes et 1 000 avec Bourgogne - Franche-Comté. Ils s'équilibrent avec les territoires de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire). Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées fait exception : l'ALPC perd en effet près de 1 000 personnes par an au profit de cet espace.

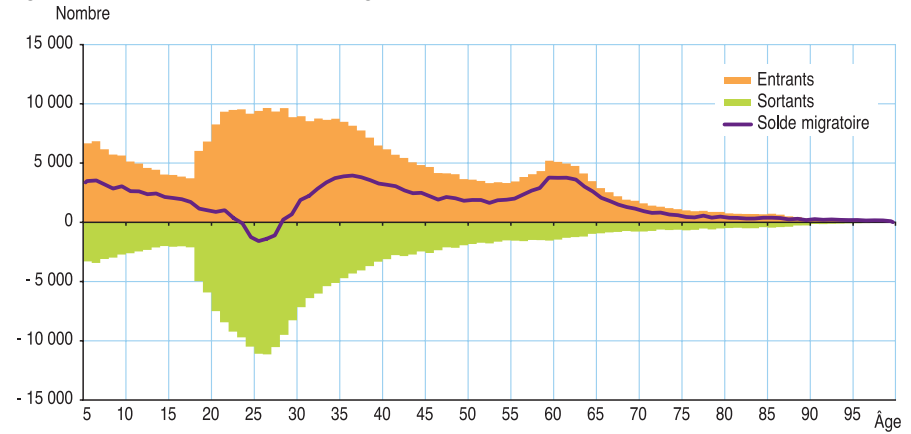
L'ALPC attire des actifs de 30 à 40 ans et des retraités

Les migrations sont largement excédentaires pour les tranches d'âge allant de 30 à 60 ans. En particulier autour de 30 à 40 ans, ce qui correspond à une phase d'installation professionnelle de jeunes couples avec enfants, et autour de 60 ans, à l'arrivée de jeunes retraités (figure 4).

La présence d'universités attire des étudiants, mais le territoire offre plus de diplômés qu'elle n'offre d'emplois pour ces jeunes. Au jeu des migrations résidentielles, l'ALPC perd 6 000 jeunes de 23 à 27 ans par an, entre 2003 et 2008. C'est la seule tranche d'âge pour laquelle la nouvelle région n'est pas attractive. Les jeunes migrants sont attirés par les départements dotés d'universités, principalement la Vienne, la Gironde et la Haute-Vienne qui se singularisent par des pics de migrations autour de 20 ans, c'est-

4 La région perd des jeunes

Migrations résidentielles 2003-2008 de la région ALPC avec le reste de la France



Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation principale

à-dire dans les phases d'études supérieures. Parmi les départements les plus attractifs, celui des Landes gagne surtout des personnes âgées de 30 à 40 ans et de 60 à 65 ans, tandis que la Charente-Maritime attire des personnes âgées de 60 à 70 ans.

Les villes-centres moins dynamiques que leurs couronnes

Beaucoup de grandes communes de la nouvelle région perdent des habitants. C'est par exemple le cas de Pau, qui compte 1 300 habitants de moins par an entre 2007 et 2012, ou encore de Brive-la-Gaillarde, La Rochelle, Limoges ou Châtelleraut où la population décroît de 500 habitants par an. Bordeaux échappe à cette tendance (+ 1 200 hab/an) mais au total, les villes-centres des grands pôles urbains de l'ALPC perdent 3 000 habitants par an. En moyenne, la population diminue ainsi de 0,3 % par an dans les villes-centres des grandes aires urbaines. Ce phénomène n'avait pas été observé depuis 1990 et s'explique par un important déficit migratoire. Sur la période 2007-2012, l'excédent naturel (+ 0,2 % par an, parmi les taux les plus élevés du territoire) ne parvient plus à compenser le défi-

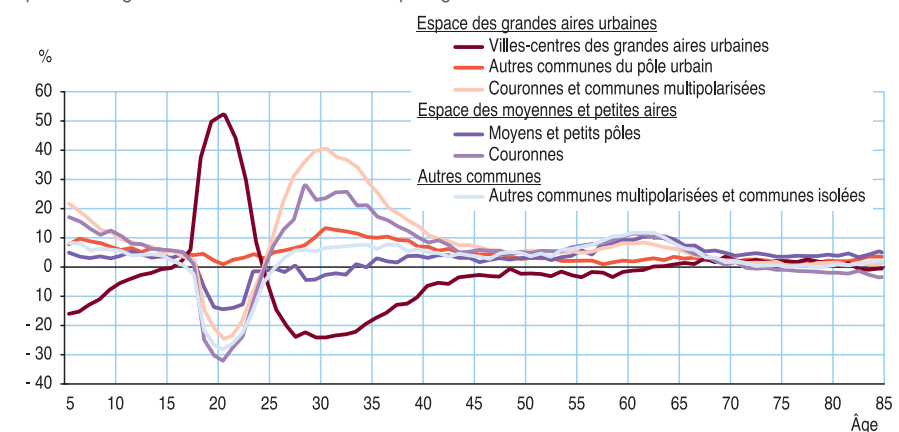
cit migratoire (- 0,5 % par an).

L'espace périurbain est le principal bénéficiaire de ces départs des villes-centres. La population des couronnes des grands pôles augmente ainsi de 1,5 % chaque année, celle des couronnes des petits et moyens pôles de 0,7 % par an. Ce sont les zones les plus dynamiques du territoire. Les couronnes des grands pôles affichent même à la fois le plus important solde migratoire (+ 1,2 % par an) et le solde naturel le plus élevé (+ 0,3 % par an).

Les flux de migrants entre les différents types d'espace illustrent les parcours résidentiels classiques des ménages et renforcent la périurbanisation. Les villes-centres des grands pôles urbains sont très attractives pour les jeunes (figure 5). Le solde est positif de 7 500 personnes par an pour la tranche des 15-24 ans. L'afflux des étudiants contribue beaucoup à ce phénomène. Par exemple, sur les seules villes de Bordeaux, Limoges, Poitiers et Pau, pôles étudiants, le solde est positif de 6 800 personnes par an. En dehors des grands pôles, tous les types d'espace sont déficitaires pour cette tranche d'âge, souvent largement, et l'exode le plus prononcé s'observe dans les communes isolées.

5 Les jeunes ménages quittent les villes-centres pour le périurbain

Impact des migrations résidentielles 2003-2008 par âge dans l'ALPC



Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation principale

Note de lecture : Du fait des échanges migratoires intervenus entre 2003 et 2008, les personnes âgées de 21 ans sont 50 % de plus que ce qu'elles seraient sans les migrants

Les jeunes actifs de 25 à 39 ans quittent massivement les villes-centres des aires urbaines : le solde y est déficitaire de 12 000 personnes par an. Les moyens et petits pôles sont également déficitaires pour cette tranche d'âge. Ces jeunes s'installent dans les couronnes des aires urbaines. Le solde est de 9 300 migrants dans les couronnes des grandes aires urbaines et de 2 800 dans les couronnes des autres aires.

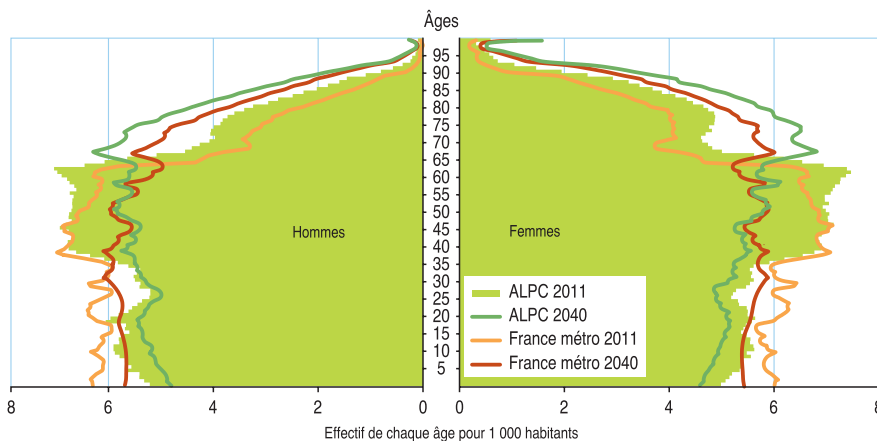
Un des espaces les plus âgés

En 2011, l'ALPC compte près de 1,6 million de personnes âgées de 60 ans ou plus, dont 650 000 sont âgées d'au moins 75 ans. Les 60 ans ou plus représentent 27,4 % de l'ensemble de la population, soit quatre points de plus que la moyenne métropolitaine (figure 6).

C'est la plus forte proportion de tous les espaces. À l'inverse, l'Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais - Picardie affichent les taux de personnes âgées les plus bas. L'ALPC est également la plus âgée au regard de sa part des 75 ans ou plus, à 11,2 %, soit 2,2 points de plus que la moyenne métropolitaine. L'Aquitaine se situe en dessous, avec 10,7 %, tandis que Poitou-Charentes avec 11,4 % et surtout Limousin avec 13 % la dépassent. Pour les départements, la part des 75 ans ou plus varie de 9 % en Gironde à 15,4 % dans la Creuse.

6 Un territoire plus âgé que l'ensemble de la France métropolitaine

Pyramide des âges de l'ALPC et de la France métropolitaine en 2011 et en 2040



Source : Insee, Recensement de la population 2011, Omphale 2010

Deux habitants sur dix ont moins de 20 ans. L'ALPC se classe avant-dernière avec une proportion de jeunes de 22,2 %, juste avant la Corse (20,8 %), contre 24,5 % pour la France métropolitaine. L'Aquitaine et Poitou-Charentes sont dans la moyenne du nouveau territoire. Le Limousin s'en écarte avec une part de jeunes de moins de 20 ans limitée à 20,6 %. Par département, elle varie de 18,7 % pour la Creuse à 23,6 % pour la Gironde.

En 2011, la moitié de la population de l'ALPC a plus de 43 ans, c'est 3 ans de plus qu'en France métropolitaine. Le Limousin est le plus âgé avec 46 ans d'âge médian. Par département, c'est la Creuse la plus âgée avec 49 ans, précédée par la Dordogne (48 ans) et la Corrèze (47 ans). À l'inverse, la Gironde avec 40 ans et la Vienne 41 ans sont les deux départements les plus jeunes.

Près d'un million d'habitants supplémentaires à l'horizon 2040

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques actuellement constatées se prolongent, l'ALPC compterait 6 750 000 habitants. Elle gagnerait près d'un million d'habitants sur les trente prochaines années, soit une progression de 17 % contre + 12 % pour la France métropolitaine. Elle se situerait au 4^e rang des nouvelles régions, aussi bien en nombre

d'habitants qu'en matière de croissance démographique entre 2011 et 2040. Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées, avec la plus forte hausse, passerait du 5^e au 3^e rang tandis que Nord-Pas-de-Calais - Picardie rétrograderait du 3^e au 5^e rang.

Espace déjà âgé, l'ALPC devrait vieillir au même rythme que la moyenne nationale. Ainsi, le nombre des personnes âgées de 60 ans ou plus atteindrait 2 400 000 en 2040, soit une hausse de 52 %, comparable à la moyenne métropolitaine. Le nombre de 75 ans ou plus s'établirait à 1 165 000 personnes, soit 82 % de plus comme en France métropolitaine. Au final, en 2040, plus d'une personne sur trois serait âgée de 60 ans ou plus (35,5 %) et une sur six de 75 ans ou plus : l'ALPC resterait en 2^e position derrière la Corse pour la part des personnes âgées. ■

Sources

Les résultats sont issus des données des recensements de la population et de l'état civil.

Définitions

Aire urbaine : une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le zonage en aires urbaines distingue également les moyennes aires, avec un pôle urbain de 5 000 à 10 000 emplois, et de petites aires, avec un pôle de 1 500 à 5 000 emplois.

Impact migratoire : les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (métropole + Dom). Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire de la zone avec le reste de la France (y compris les Dom) est rapporté à la population (ou à la sous-population) qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Imprimerie de la Roque

Impression :
Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)
ISSN 2416-9730 (version numérique)
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- 600 000 Aquitains de plus en trente ans
Le Quatre Pages Insee Aquitaine n°213 - janvier 2014
- Trente ans de démographie en Limousin : une apparente stabilité
Focal n°96 - janvier 2014
- Trente ans de démographie en Poitou-Charentes : une dynamique de croissance qui s'accélère sur la période récente
Décimal n°336 - janvier 2014
- Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes
Insee Première n°1374 - octobre 2011

